

Contrat n° FR15-RCD24P01596

Souscripteur

Raison sociale	PETER GRALL		
Nom commercial			
Adresse	5 Allée de Tourny	N° SIREN	513 555 110
Code postal	33000	Forme Juridique	Et
Ville	BORDEAUX		

Contrat n° FR15-RCD24P01596

Date d'effet 10/12/2024

Assureurs

VHV ASSURANCE FRANCE,

25 Rue Marbeuf, 75008 Paris, RCS Paris B 889 234 647, régie par le Code des assurances, succursale de VHV Allgemeine Versicherung AG dont le siège social se trouve à l'adresse suivante : VHV Platz 1, 30177 Hanovre en Allemagne, agréée, supervisée et habilitée sous le N° HRB 57331 par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin), Graurheindorfer Str. 103, 53117 Bonn, mentionnée aux conditions particulières, qui garantissent les risques souscrits aux termes du Titre 1 - Responsabilité Civile et Décennale du présent contrat.

Nous soussignés VHV ASSURANCE FRANCE, dont les mentions légales sont précisées ci-dessus, attestons que :

PETER GRALL
513 555 110
5 Allée de Tourny
33000 BORDEAUX



a souscrit auprès de notre compagnie :

- un contrat d'assurance Responsabilité Civile et Décennale sous le n° FR15-RCD24P01596
- à effet du 10/12/2024

Vérifiez la validité de cette attestation
en scannant le QR Code ci-dessus

Les garanties du contrat faisant l'objet de la présente attestation s'appliquent :

- aux activités professionnelles ou missions suivantes, conformément à la définition de la nomenclature des assureurs pour les activités du BTP, et à celle additionnelle de HOKEN, précisée en annexe de la présente attestation :

Peintures

La présente attestation est valable du 10/12/2024 jusqu'au 09/12/2025. Elle n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur et ne saurait engager l'Assureur en dehors des termes et limites précisés dans les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère [réf : CG KBTP-202103.1]